



UNITÉ D'ÉVALUATION
ET D'ANALYSE

ÉVALUATION

IRSC CIHR

Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes of
Health Research

Examen à mi-parcours de l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT)

Résumé

Décembre 2005

Table des matières

1. RÉSUMÉ.....	1
1.1 APERÇU DES IRSC.....	1
1.2 APERÇU DE L'INSTITUT DES NEUROSCIENCES, DE LA SANTÉ MENTALE ET DES TOXICOMANIES (INSMT).....	2
1.2.1 Mandat.....	3
1.2.2 Priorités stratégiques.....	3
1.3 OBJECTIF ET QUESTIONS D'ÉVALUATION.....	4
1.3.1 Méthodologie.....	5
2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....	5
2.1 PERTINENCE.....	5
2.2 EFFICACITÉ.....	5
2.3 EXÉCUTION.....	6
3. RECOMMANDATIONS.....	6
4. RÉPONSE DE LA DIRECTION.....	8

1. Résumé

1.1 APERÇU DES IRSC

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont le principal organisme fédéral chargé du financement de la recherche en santé au Canada. Ils ont pour mission d'exceller dans la création de nouvelles connaissances sur la santé et de les mettre en application dans le monde réel en vue d'améliorer la santé de la population canadienne et d'offrir des services et des produits de santé plus efficaces et un meilleur système canadien de soins de santé.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été créés en vertu de la *Loi sur les IRSC* qui est entrée en vigueur le 7 juin 2000.

Ils ont pour mandat d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. (Projet de loi C-13, 13 avril 2000).

Pour réaliser leur mandat et leur vision, les IRSC ont articulé les cinq résultats attendus suivants, dont trois sont stratégiques et les deux autres habilitants :

- **La recherche exceptionnelle** : faire progresser les connaissances en matière de santé au moyen d'excellentes recherches éthiques, dans toutes les disciplines, les secteurs et les lieux géographiques;
- **Des chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs** : perfectionner et garder les chercheurs canadiens du domaine de la santé dans des milieux de recherche dynamiques, innovateurs et stables;
- **La mise en pratique des résultats de la recherche en santé** : catalyser l'innovation en santé qui permettra de renforcer le système de santé et la croissance de l'économie canadienne.

Ces résultats stratégiques seront facilités par :

- **Des partenariats efficaces et la participation du public** : engager le public au moyen de dialogues fructueux et établir des partenariats efficaces avec les principaux intervenants;
- **L'excellence organisationnelle** : accomplir leur mandat sous le signe de l'excellence chez les employés, ainsi que dans la prestation de services, les systèmes et la gestion.

Les IRSC privilégient une approche multidisciplinaire pour s'attaquer aux problèmes de santé. Cette approche consiste entre autres à faire progresser la recherche dans quatre domaines (ou thèmes) : recherche biomédicale, recherche clinique, recherche sur les systèmes et les services de santé, et la santé des populations, sur les dimensions sociales et culturelles de la santé et sur les effets de l'environnement sur la santé.

Le mandat et la structure des IRSC sont uniques dans le monde. Les IRSC s'articulent autour de 13 instituts virtuels répartis géographiquement qui appuient la recherche biomédicale, clinique, sur les systèmes et les services de santé, et sur la santé des populations, ses dimensions sociales et culturelles, et les influences environnementales sur la santé. Les instituts ont leur base dans des universités ou des centres hospitaliers universitaires partout au pays, mais ils peuvent aussi avoir du personnel en poste ailleurs. Les instituts font partie d'un réseau de recherche national plus vaste qui met en contact les chercheurs et les autres intervenants dans tout le pays.

Chaque institut est dirigé par un directeur scientifique qui est un chef de file internationalement reconnu dans son domaine et compte en moyenne un personnel de cinq ou six personnes dévouées. Les directeurs scientifiques sont guidés par leurs conseils consultatifs d'institut (CCI) respectifs, composés de bénévoles de tous les secteurs de la recherche en santé : les commanditaires de la recherche, les chercheurs eux-mêmes et les utilisateurs de la recherche. Les instituts relèvent officiellement du président des IRSC, du conseil d'administration des IRSC et, par l'entremise du ministre de la Santé, du Parlement.

Le financement de la recherche par les IRSC en 2004-2005 a été de 619 millions de dollars (en comparaison de 275 millions de dollars en 1999-2000). Les dépenses totales, y compris les dépenses administratives, ont été de 666 millions de dollars en 2004-2005, comparativement à 289 millions de dollars en 1999-2000. En 2004-2005, 84 millions de dollars ont été accordés aux instituts pour financer la recherche stratégique, et 13 millions de dollars ont été consacrés au soutien des instituts. Les fonds destinés à la recherche stratégique au sein des IRSC (ce qui comprend la recherche stratégique financée par les instituts et les IRSC) représentent environ 30 % des fonds de recherche globaux (le reste est attribué dans le cadre de concours ouverts des IRSC).

1.2 APERÇU DE L'INSTITUT DES NEUROSCIENCES, DE LA SANTÉ MENTALE ET DES TOXICOMANIES (INSMT)

Selon la documentation de l'INSMT, cet institut est le plus important des 13 instituts des IRSC pour ce qui est du nombre de scientifiques dans les domaines de recherche compris dans son mandat¹ et du nombre d'organisations partenaires potentielles, comme des organisations bénévoles et professionnelles associées². Le nombre de communautés de recherche comprises dans le mandat de l'INSMT correspondrait à six ou sept³ instituts individuels des *National Institutes of Health* (NIH) aux États-Unis. Dans ce contexte, l'INSMT a établi un ensemble de priorités et d'objectifs stratégiques pour appuyer ce mandat et cette mission d'envergure.

¹ INSMT (2004) *Rapport annuel 2003-2004 : Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies*. IRSC-CIHR

² INSMT (2004) *Le Neuro-bulletin*; 1(4). IRSC-CIHR

³ Quirion, R. (2002) A Canadian Experiment: *INMHA*. How to link up the brain via a virtual institute. *Trends in Neuroscience* 25: 268-270.

1.2.1 Mandat

Le mandat de l'INSMT des IRSC est d'appuyer la recherche visant à améliorer la santé mentale, la santé neurologique, la vision, l'ouïe et le fonctionnement cognitif et à alléger le fardeau des troubles qui s'y rapportent au moyen de stratégies de prévention, de dépistage, de diagnostic, de traitement, de systèmes de soutien et de soins palliatifs. La recherche en association fait progresser notre compréhension de la pensée humaine, des émotions, du comportement, de la perception sensorielle (vue, ouïe, toucher, communication, goût, odorat), de l'apprentissage et de la mémoire⁴.

En plus du mandat ci-dessus, l'INSMT a exposé sa mission dans son plan stratégique élaboré en 2001. La mission de l'INSMT est de favoriser l'excellence dans les recherches innovatrices et respectueuses de l'éthique qui se font au Canada et qui visent à accroître notre connaissance du fonctionnement et des troubles du cerveau et des fonctions cognitives, de la moelle épinière, des systèmes sensoriels et moteurs, de même que de la santé mentale, de la maladie mentale et de toutes les formes de toxicomanie. L'INSMT entend tirer parti des connaissances ainsi acquises pour améliorer la santé, la promotion de la santé et les services de santé, d'où une meilleure qualité de vie pour toute la population canadienne⁵.

1.2.2 Priorités stratégiques

En conformité avec son plan stratégique pour 2001 à 2005, l'INSMT a dégagé cinq domaines de priorité stratégique. Tout en s'assurant qu'elles cadraient avec les quatre axes stratégiques globaux des IRSC, l'Institut a développé les priorités pour favoriser des approches innovatrices inter-instituts et inter-thèmes de la recherche en neurosciences, en santé mentale et en toxicomanies. Ces priorités ont aussi été choisies pour aider à l'établissement de partenariats avec des intervenants de manière à maximiser les investissements dans la recherche en santé. Les priorités stratégiques énoncées par l'INSMT sont les suivantes :

- Favoriser et développer la capacité d'innover dans la recherche en neurosciences, en santé mentale et en toxicomanie, de manière à renforcer le milieu de la recherche en santé au Canada dans ces domaines et à améliorer sa position concurrentielle sur la scène internationale. Les quatre domaines d'intérêt particuliers sont :
 - ◆ formation;
 - ◆ initiatives stratégiques;
 - ◆ recherche dans de nouveaux domaines ou dans les domaines où des occasions uniques se présentent ;
 - ◆ recherche en bioéthique.
- Créer et maintenir des partenariats de collaboration, avec des organismes de santé gouvernementaux, non gouvernementaux et bénévoles ainsi qu'avec l'industrie pharmaceutique et le secteur de biotechnologie, qui permettront à l'INSMT de partager, de mettre en valeur, d'obtenir ou d'augmenter les ressources requises pour remplir son mandat.
- Promouvoir la création de liens et les échanges entre le milieu de la recherche, les instances décisionnaires municipales, provinciales et nationales ainsi que les

⁴ <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/9591.html> - site Web de l'INSMT (3/10/2005).

⁵ INSMT (2001) *Plan stratégique 2001-2005 : Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies*. IRSC-CIHR. p.10

utilisateurs des résultats de recherche, notamment les organisations non gouvernementales et bénévoles, au moyen d'efforts structurés axés sur l'application des connaissances.

- Établir la présence de l'INSMT sur la scène internationale par des initiatives de recherche, de formation et de financement menées conjointement avec des organismes scientifiques et de financement de la recherche d'autres pays.
- Établir une structure organisationnelle et opérationnelle qui permettra à l'INSMT d'atteindre ses objectifs.

Les quatre premières priorités avaient pour but d'aider à définir le programme de recherche de l'INSMT, alors que la dernière devait aider à établir la structure, le soutien et la gouvernance des activités de l'Institut.

1.3 OBJECTIFS ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

Le Cadre commun de mesure du rendement et d'évaluation (ci-après appelé le Cadre commun) a été établi suivant une approche hautement collégiale et a été approuvé par les 13 instituts. Il recommandait que chaque institut procède à une évaluation à mi-parcours (formative) de ses activités, produits et résultats à la fin du premier cycle de financement en 2005. Les buts de cette évaluation sont les suivants :

- fournir aux instituts de la rétroaction sur leurs progrès globaux et leur efficacité à un moment où une telle rétroaction peut le mieux être utilisée pour guider la prise de décision stratégique au sujet de leur orientation;
- contribuer à l'examen quinquennal des instituts, qui est exigé par la *Loi sur les IRSC*.

Les questions soulevées dans cette évaluation répondent aux besoins des IRSC et aux exigences du Conseil du Trésor pour les évaluations formatives, à savoir :

- **Pertinence** : Dans quelle mesure a-t-on encore besoin de cet institut pour appuyer la création d'une capacité canadienne et de l'excellence en recherche dans ce domaine de la recherche en santé?
- **Exécution** : Quelle a été l'influence d'autres facteurs sur l'efficacité globale des instituts?
- **Efficacité** : Avec quelle efficacité l'institut a-t-il atteint ses objectifs, s'est-il acquitté de son mandat et de sa mission et a-t-il réalisé sa vision? Dans quelle mesure l'institut a-t-il contribué de façon efficace et unique à l'objectif global des IRSC?
- **Autres formules** : Existe-t-il d'autres façons d'obtenir les mêmes résultats ou des résultats supérieurs pour ce qui est de la capacité, de l'excellence et de l'incidence dans cette sphère de recherche, tout en démontrant une plus grande efficience?

La portée, les problèmes, les questions et la méthodologie de l'évaluation ont été approuvés par chaque institut, le Comité directeur de l'évaluation et le Comité permanent des IRSC sur la mesure du rendement, l'évaluation et la vérification.

1.3.1 Méthodologie

Quatre sources de données principales ont servi à l'évaluation :

- un examen de documents et de données administratives concernant l'INSMT;
- 41 entrevues avec des informateurs clés, soit des membres du personnel de l'INSMT et des membres du CCI, des chercheurs, des étudiants, des intervenants et des partenaires, y compris une discussion en groupe avec les membres du CCI (tenue lors d'une réunion du CCI);
- des études de cas de trois initiatives de l'INSMT;
- une enquête par téléphone auprès de 191 chercheurs financés et de 85 chercheurs non financés affiliés à l'INSMT⁶.

2. Résultats de l'évaluation

2.1 PERTINENCE

En général, on considère que le mandat de l'INSMT est vaste, mais approprié. On indique qu'un mandat aussi vaste comporte nombre de difficultés, mais offre aussi certaines possibilités. La principale difficulté mentionnée est le caractère limité du financement pour répondre aux besoins d'une très vaste gamme de chercheurs et leur venir en aide. La principale possibilité mentionnée est le potentiel pour la recherche transdisciplinaire quand un aussi grand nombre de communautés de chercheurs et d'intervenants sont réunis sous le chapiteau d'un seul institut.

L'évaluation a révélé que les chercheurs et les intervenants appuient dans l'ensemble les priorités stratégiques de l'INSMT. Le principal élément auquel il faudra accorder plus d'attention à l'avenir est l'intégration de la perspective « psychosociale » au moment de l'élaboration des appels de demandes.

En général, l'INSMT est considéré comme un mécanisme approprié pour développer et appuyer la recherche en santé dans les domaines des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies. Ce point de vue est souvent accompagné d'une réserve selon laquelle le modèle des instituts virtuels des IRSC est encore nouveau, et qu'il faudra attendre encore un peu avant de pouvoir évaluer avec justesse son efficacité potentielle, son bien-fondé, ou toutes solutions de rechange.

2.2 EFFICACITÉ

L'évaluation a révélé que l'INSMT a fait des progrès notables dans de nombreux domaines, et qu'il a été en mesure de jeter des bases prometteuses dans un autre. Les

⁶ À noter que le sondage auprès des chercheurs était un sondage inter-instituts réalisé par EKOS Research Associates.

domaines dans lesquels l'INSMT aurait considérablement progressé sont le renforcement de la capacité, l'établissement d'une présence internationale, et la création de partenariats et de collaborations. Le domaine où l'INSMT aurait jeté de solides bases pour l'avenir est celui de la création de nouvelles connaissances. Le personnel et les membres du CCI ont également mentionné que la neuroéthique était un domaine dont l'Institut prenait l'initiative du développement au niveau international.

Les résultats de l'INSMT semblent plus mitigés en ce qui a trait à l'application des connaissances. L'Institut a fourni des exemples de ses efforts à cet égard, mais il semble exister un certain besoin de clarifier davantage et de démontrer ce qu'est l'application des connaissances, et comment elle peut être intégrée à la recherche dans les domaines d'activité de l'INSMT.

2.3 EXÉCUTION

Dans l'ensemble, les intervenants et les chercheurs voient d'un bon œil les approches utilisées par l'INSMT pour planifier et choisir des priorités stratégiques. Alors que les chercheurs indiquent que l'Institut a relativement bien réussi à déterminer les priorités émergentes et à y donner suite, quelques membres du CCI estiment qu'avec les fonds limités disponibles, il est difficile de s'attaquer comme il se doit à ces priorités.

L'évaluation révèle que le CCI fonctionne bien et de manière appropriée. Les groupes de travail structurés au sein du CCI sont vus de manière favorable, et sont souvent cités comme un des principaux facteurs ayant contribué au succès que le CCI a connu.

Les consultations et les communications semblent une force de l'INSMT. De nombreux exemples sont cités des diverses approches que l'Institut utilise pour communiquer. Par des mécanismes structurés et non structurés, l'Institut est en mesure de communiquer avec une vaste gamme d'auditoires, dont le grand public, les étudiants, les chercheurs et les intervenants.

3. Recommandations

Suivent les recommandations qui se dégagent de cette évaluation à mi-parcours de l'INSMT. À noter que les recommandations ci-après sont celles qui s'appliquent à l'Institut seulement. D'autres recommandations sur des points qui ne relèvent pas de l'Institut seront faites aux instances appropriées, à l'administration centrale des IRSC.

Recommandation 1 :

L'Institut fait bien, a-t-on constaté, et il est encouragé à poursuivre les actions suivantes :

- poursuivre ses efforts en ce qui concerne l'excellence en recherche, le renforcement de la capacité et le financement des priorités stratégiques;

- maintenir la structure et le fonctionnement actuels du CCI;
- conserver les mécanismes de planification actuels, car ils sont efficaces;
- conserver son approche diversifiée des communications et des consultations avec une gamme variée d'auditoires;
- poursuivre le travail efficace entrepris jusqu'ici au chapitre de la collaboration et des partenariats;
- poursuivre sa contribution à la vision transformatrice des IRSC par la représentation de son CCI, ses exigences pour les appels de demandes, et son appui des initiatives stratégiques qui favorisent l'intégration de chercheurs de domaines de recherche non biomédicaux et cliniques;
- poursuivre son travail visant à guider le développement de la neuroéthique.

Il est recommandé que l'Institut prenne des mesures dans les domaines suivants en vue d'améliorations :

Recommandation 2 :

Éthique – Bien que l'INSMT ait été fort actif dans le domaine de l'éthique, la connaissance de ces activités et de leurs résultats parmi les divers groupes d'intervenants de l'Institut pourrait être améliorée. Plus d'attention devrait être accordée à la communication du rôle de l'INSMT dans la mise en œuvre du mandat des IRSC en matière d'éthique parmi tous les groupes d'intervenants.

Recommandation 3 :

Consultation et communications – Des efforts accrus devraient être entrepris pour améliorer la visibilité de l'Institut parmi les chercheurs-étudiants, et potentiellement la visibilité des chercheurs-étudiants parmi les administrateurs universitaires. L'INSMT peut aussi avoir un plus grand rôle à jouer pour accroître non seulement sa propre visibilité parmi les chercheurs-étudiants, mais aussi celle des chercheurs-étudiants « vedettes » dans ses domaines de recherche parmi les administrateurs universitaires. Le prix « Cerveau en tête » semble un très bon premier pas dans cette direction.

Recommandation 4 :

Application des connaissances – L'INSMT devrait revoir ses efforts pour appuyer l'application des connaissances. Ses efforts à ce chapitre ne semblent pas très connus des membres du CCI, des chercheurs et des intervenants. La question doit être revue pour déterminer dans quelle mesure les efforts ont des chances de donner les résultats que l'INSMT espère obtenir, et comment les partenariats et les collaborations qui ont été établis pourraient être utilisés efficacement pour l'application des connaissances.

Recommandation 5 :

Surveillance du rendement et rapports – Afin de s'assurer que l'Institut obtient les résultats voulus, il est recommandé que le rendement soit systématiquement contrôlé et fasse l'objet de rapports, et, là où c'est possible, que des cibles de rendement utiles soient fixées pour mesurer les résultats.

4. Réponse de la direction

Commentaires globaux sur le rapport, y compris, si désiré, commentaire sur la première recommandation selon laquelle certaines activités qui vont bien devraient se poursuivre :

Recommandation	Réponse	Plan d'action
1. Éthique – Bien que l'INSMT ait été fort actif dans le domaine de l'éthique, la connaissance de ces activités et de leurs résultats parmi les divers groupes d'intervenants de l'Institut pourrait être améliorée. Plus d'attention devrait être accordée à la communication du rôle de l'INSMT dans la mise en œuvre du mandat des IRSC en matière d'éthique parmi tous les groupes d'intervenants.	En désaccord ☒	Novembre 2005 : comité international formé de 19 représentants de 8 pays (Canada, Allemagne, Italie, Japon, Suède, Suisse, R.-U., États-Unis) à Washington (D.C.), coprésidé par le DS et Judy Illes, membre du CCI Décembre 2005 : Lancement d'un appel de demandes pour une chaire en neuroéthique. La chaire permettra à une université ou à un institut de recherche en santé du Canada d'appuyer un chercheur réputé dans le domaine de la neuroéthique au Canada. Expressément prévu pour sensibiliser davantage les intervenants Décembre 2005 : DS coauteur de « International perspectives on engaging the public in neuroethics », publié dans <i>Nature Reviews Neuroscience</i> www.nature.com/nrn/journal/v6/n12/full/nrn1808.htm Mai 2006 : symposium à la réunion de l'ACFAS à McGill Novembre 2006 : symposium proposé à la réunion de la <i>Society for Neuroscience Meeting</i> à Atlanta (États-Unis) (en suspens) Mise à jour régulière dans le bulletin de l'INSMT, le <i>Neuro-bulletin</i>, diffusé à grande échelle (y compris aux autres instituts) Une nouvelle section du site Web de l'INSMT est consacrée à la neuroéthique Discussion avec l'équipe en voie de formation en neuroéthique à Halifax et avec des équipes futures, et surveillance de ces équipes Préparation d'un document d'une page sur la neuroéthique Activité continue du groupe de discussion du CCI

Recommandation	Réponse	Plan d'action
2. Consultation et communication – Des efforts accrus devraient être entrepris pour améliorer la visibilité de l'Institut parmi les chercheurs-étudiants, et potentiellement la visibilité des chercheurs-étudiants parmi les administrateurs universitaires. L'INSMT peut aussi avoir un plus grand rôle à jouer pour accroître non seulement sa propre visibilité parmi les chercheurs-étudiants, mais aussi celle des chercheurs-étudiants « vedettes » dans ses domaines de recherche parmi les administrateurs universitaires. Le prix « Cerveau en tête » semble un très bon premier pas dans cette direction.	En désaccord ☒ Compte tenu du nombre limité (3) d'étudiants sondés, la recommandation peut ne pas être justifiée	Rapport sur l'atelier de l'INSMT sur les ISFRS (où des stagiaires ont dirigé des séances) à Montréal en novembre 2005 Travailler plus étroitement avec les délégués universitaires pour faire connaître le prix « Cerveau en tête » Production d'une brochure de l'INSMT sur les ISFRS et sa distribution à des rencontres nationales et internationales, comme il a été recommandé lors de l'atelier sur les ISFRS Mise à jour régulière dans le bulletin de l'INSMT, le Neuro-bulletin, diffusé à grande échelle (y compris aux autres instituts) Atelier de l'INSMT sur les ISFRS axé sur les stagiaires prévu tous les deux ans
3. Application des connaissances – L'INSMT devrait revoir ses efforts pour appuyer l'application des connaissances. Ses efforts à ce chapitre ne semblent pas très connus des membres du CCI, des chercheurs et des intervenants. La question doit être revue pour déterminer dans quelle mesure les efforts ont des chances de donner les résultats que l'INSMT espère obtenir, et comment les partenariats et les collaborations qui ont été établis pourraient être utilisés efficacement pour l'application des connaissances.	D'accord ☒	Octobre 2005 : atelier dans le cadre de la réunion de l'INSMT avec les ONG sur l'application des connaissances Création d'un groupe de discussion du CCI sur l'application des connaissances Partenariat à venir en vue d'un réseau pour l'application des connaissances sur la douleur avec l'IALA Application des connaissances incluse dans l'appel de demandes « Faire progresser les connaissances en vue de réduire le tabagisme et la dépendance à la nicotine » Accent mis sur l'application des connaissances dans le prochain plan stratégique (2006-2010) Un réseau canadien d'application des connaissances sur les services de santé mentale, dont le but serait la diffusion et l'utilisation des connaissances pour informer les décideurs et améliorer le système de soins en santé mentale.
4. Surveillance du rendement et rapports – Afin de s'assurer que l'Institut obtient les résultats voulus, il est recommandé que le rendement soit systématiquement contrôlé et fasse l'objet de rapports, et, là où c'est possible, que des cibles de rendement utiles soient fixées pour mesurer les résultats.	D'accord ☒	Continuer à publier un bulletin trimestriel diffusé à grande échelle, c'est-à-dire aux intervenants dans notre domaine et aux IRSC Continuer à publier une version imprimée de notre rapport annuel pour les intervenants dans notre domaine Continuer à publier chaque année une brochure

Recommandation	Réponse	Plan d'action
–		mettant en vedette les lauréats du prix « Cerveau en tête » Continuer à tenir une réunion annuelle des chercheurs, des intervenants et des stagiaires. Mettre à jour annuellement le rapport sur le rendement et surveiller les résultats conformément aux indicateurs communs et au plan stratégique Continuer à suivre les équipes financées par l'INSMT et ses partenaires avec des objectifs ciblés (stagiaires, publications, application des connaissances) Viser à augmenter de 25 % le nombre d'étudiants qui connaissent l'INSMT au cours des trois prochaines années Viser à accroître les partenariats et la visibilité au niveau national et international Faire augmenter de 25 % le nombre d'étudiants des cycles supérieurs dans les domaines de l'INSMT Réduire la stigmatisation associée aux troubles neurologiques, aux maladies mentales et aux toxicomanies Partenariat avec le sénateur Kirby et la Commission sur la santé mentale Financement de deux équipes de plus sur la prévention du suicide – qui accorderont une attention particulière aux populations autochtones Financement d'une équipe de plus en neuroéthique Financement de trois équipes sur les événements survenus au début de la vie et les premiers épisodes de troubles cérébraux Préparation d'un appel de demandes sur la comorbidité Médecine régénératrice et nanomédecine Santé mentale en milieu de travail

